

07/06/2018 : Assurer une qualité de l'eau irréprochable pour tous les citoyens européens – Michel Dantin (LR, PPE, Fr)

« Près de vingt ans après son entrée en vigueur, la révision de la directive eau potable est nécessaire pour aligner les paramètres de qualité aux progrès de la science et aux substances émergentes. La priorité de cette directive est bien de garantir la santé publique liée à la consommation d'eau potable », a déclaré Michel Dantin, rapporteur pour le Parlement européen sur la révision de la directive sur l'eau destinée à la consommation humaine.

Ce texte est présenté ce matin en commission de l'Environnement du Parlement européen.

« Cette révision est aussi l'occasion de réaffirmer des droits pour les citoyens européens en matière d'eau. Je plaide pour un renforcement de la transparence et de l'information au public sur la qualité de l'eau desservie. Les consommateurs doivent avoir accès à des informations clés et compréhensibles par tous. La qualité et le prix de l'eau ou la consommation du ménage sont des éléments qui devraient apparaître sur la facture d'eau partout en Europe. Ces informations sont de nature à sensibiliser les citoyens sur le coût du service d'eau et l'importance d'une consommation raisonnée pour économiser cette ressource », a ajouté le député.

« Je propose enfin d'affirmer un principe de solidarité. L'eau potable demeure une ressource essentielle à la vie. Nous nous devons d'assurer l'accès à l'eau pour les groupes vulnérables et marginalisés qui n'ont pas ou ont un accès restreint à l'eau potable. Cette solidarité doit être une responsabilité collective de l'Union, des États, des autorités locales et des citoyens », a conclu Michel Dantin.